

Montréal, le 10 juin 2026

Consultation Québec

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE COÛT ET LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

À qui de droit,

Par la présente, Eau Secours souhaite vous communiquer ses commentaires dans le cadre des États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales annoncés le 21 mai 2026.

Fondé en 1997, Eau Secours a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité et de défense collective des droits des populations. Eau Secours s'emploie activement depuis plusieurs années à étudier, relever et dénoncer les risques liés à l'eau des différents secteurs d'activité au Québec, incluant les orientations stratégiques, politiques et législatives.

Ce mémoire est d'intérêt public, pour une gestion responsable, durable, équitable et transparente de l'eau au Québec. Nous souhaitons qu'il soit rendu public.

Introduction

En guise d'introduction, nous tenons à dénoncer le sondage citoyen retrouvé sur la page Web de la consultation en raison de son fort biais favorable à la tarification volumétrique avec des compteurs d'eau pour le secteur résidentiel. Nous estimons répréhensible de questionner le grand public sur l'état général des infrastructures publiques et d'enchaîner immédiatement sur le compteur d'eau. Cet enchaînement suggère de manière insidieuse un lien « problème - solution » entre les quatre premières questions. Plus encore, pourquoi feindre de questionner les citoyens sur leur compréhension du rôle du compteur d'eau si la question suggestive suivante y répond? Le sondage semble être composé de questions orientées qui proposent le compteur d'eau, un outil parmi d'autres dans l'éventail de solutions à la surconsommation d'eau, comme la panacée face au déficit d'investissement dans les infrastructures publiques. Il est irresponsable de suggérer des solutions inadéquates alors que le processus de consultation n'en est qu'à sa première étape.

Nous espérons que les formulations de ce sondage ne sont pas précurseuses de la teneur de cette consultation à venir au cours des prochains mois.

Défis et problèmes relatifs aux infrastructures d'eau

Le déficit d'investissement dans le maintien et l'entretien des infrastructures d'eau municipales est chiffré à 20 milliards de dollars pour le remplacement des infrastructures d'eau considérées en mauvais ou en très mauvais état¹. Ce montant est astronomique et requiert de vrais moments de réflexion sur les modes de financement des infrastructures publiques. Pour cette réflexion plus élargie d'ordre socio-économique, Eau Secours se fera un plaisir de suivre les réflexions d'acteurs mieux placés.

Par contre, nous connaissons bien les enjeux relatifs à la gestion de l'eau. L'amalgame trompeur à la base de cet exercice de consultation, celui qui associe les problématiques d'entretien des infrastructures publiques en général à l'installation de compteurs d'eau pour une tarification volumétrique dans le secteur résidentiel, nous oblige à revenir sur les principes de la gestion de l'eau afin de démontrer clairement que les compteurs d'eau ne sont pas une mesure de financement des infrastructures d'eau.

Les compteurs d'eau, synonyme de gestion et de dépenses

L'installation de compteurs d'eau dans plus de 10% des immeubles résidentiels et à des fins de facturation, contrairement à ce que prescrit la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) 2019-2025, représente assurément des dépenses additionnelles pour une municipalité plutôt qu'une source de financement. Effectivement, installer des compteurs d'eau signifie des dépenses d'achat, des frais d'installation, des frais d'entretien et de remplacement, la mise sur pied d'un service administratif, d'un service de facturation ainsi qu'une gestion des factures impayées, voire l'application de mesures disciplinaires. Face à ces dépenses, il semble étonnant qu'une municipalité puisse malgré tout lever des fonds pour des projets aussi coûteux que l'entretien d'infrastructures en eau.

Les coûts complets d'installation, d'entretien et de gestion d'un service de facturation à base d'une tarification volumétrique d'une municipalité au Québec sont difficiles à partager étant donné, d'une part, la faible proportion de municipalités qui en ont fait l'expérience et, d'autre part, en raison du caractère confidentiel de ces informations. Devant ce manque d'expérience et de chiffres au Québec, l'expérience française peut éclairer notre réflexion.

La France, un territoire bien plus aride et sec que celui du Québec, oblige la tarification volumétrique depuis les années 1930. Malgré une diminution importante de la consommation d'eau en France (jusqu'à 30% de réduction à Paris), le prix de l'eau augmente et double entre 1990 et 2004². Il s'agit d'un effort pour se « rapprocher du coût complet » de l'eau³, une philosophie similaire à celle qui émerge au Québec, « l'eau doit payer l'eau ». Cependant, la réduction de consommation d'eau plafonne puisque les gains de réduction dans les logements sont plutôt limités. En effet, mis à part les comportements excessifs tels que l'arrosage des pelouses, des entrées ou des véhicules qui peuvent être modifiés, la majorité des gains d'économie d'eau potable résident dans le remplacement des robinets, des chasses d'eau et autres appareils ménagers gourmands en eau. Une fois ces appareils remplacés pour des versions plus sobres et une fois les fuites d'eau identifiées et réparées, la consommation en eau potable dans le secteur résidentiel peut difficilement être

¹ https://ceriu.qc.ca/system/files/2026-03/Portrait_infrastructures_eau_municipalites_Quebec-2025_0.pdf

² <https://hal.science/hal-04484680/document>

³ Ibid, p. 18.

réduite en deçà d'un certain seuil minimal. En fin de compte, « l'eau est un bien dont la demande est inélastique » et il est possible de se questionner sur l'efficacité réelle d'une incitation à réduire la consommation par le prix⁴.

De leur côté, les coûts associés aux services de l'eau demeurent stables parce que ce n'est pas la quantité d'eau traitée qui est dispendieuse mais plutôt les infrastructures⁵. Plus encore, la facture de l'eau doit également couvrir le coût du compteur, son entretien et le service administratif de facturation associé à la tarification volumétrique⁶. Si le compteur est une source d'information utile pour le service public et l'engagement citoyen, il demeure qu'il est coûteux à entretenir et à opérer.

Avec la réduction de la consommation d'eau potable effectuée en France, le coût de la facture représente bien moins la consommation d'eau par les ménages qu'une somme pour soutenir les services d'eau et les compteurs d'eau. Ce constat va à l'encontre du principe d'élasticité à la base de la tarification et nous amène au constat que l'implantation mur à mur de compteurs d'eau n'en vaut tout simplement pas la peine⁷.

Recommandations et pistes d'actions

Nos recommandations portent sur l'acquisition de données relatives à l'utilisation d'eau sur le territoire ainsi que sur la responsabilité que devrait porter le secteur des industries, commerce et agricultures dans cette recherche commune de financement pour les infrastructures d'eau. À cet égard, la publication de la prochaine SQEEP 2026-2032 est une occasion de mettre en place plusieurs outils pour une saine gestion de l'eau et des infrastructures.

Eau Secours émet ainsi les sept recommandations suivantes :

- 1. Développer des indicateurs, un outil de suivi contraignant et un soutien proactif aux municipalités pour terminer l'installation des compteurs d'eau dans tous les immeubles non-résidentiels au Québec;**
- 2. Rendre publics les volumes d'eau individuels d'eau prélevés par les ICI en milieu municipal et le tarif payé à la municipalité;**
- 3. Assurer que le secteur non-résidentiels paie sa juste part du coût de l'eau, soit 4,69\$/m³ ⁸;**
- 4. Déployer, pour l'ensemble du Québec et dans un outil de compilation accessible en ligne, des données de prélèvement d'eau, incluant les prélèvements sur les aqueducs, dans les eaux de surfaces et les eaux souterraines;**
- 5. Achever l'installation de compteur d'eau dans 10% des immeubles résidentiels à des fins d'estimations.**

Ensemble, ces mesures vont permettre de rassembler les données pertinentes pour un portrait complet et précis de l'utilisation de l'eau au Québec. Il faut cesser de favoriser à tout prix la consommation des

⁴ <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/5dd3e266-839f-4ed7-9916-59b103d29d93>. p.19

⁵ <https://hal.science/hal-04484680/document>. p.18

⁶ <https://www.shf-lhb.org/articles/lhb/abs/2008/06/lhb2008072/lhb2008072.html> ;
<https://espace.inrs.ca/id/eprint/4984/>

⁷ <https://hal.science/hal-04484680/document>. p.21

⁸ <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/economiser/faits-saillants>

commerces, des industries et de l'agriculture et se doter de leviers afin de pouvoir protéger la ressource en eau et ses usages prioritaires de l'eau pour l'avenir. Le Québec se trouve dans une situation privilégiée, celle de voir venir les conflits d'usages relatifs à l'eau et de pouvoir se préparer en amont afin de bien réagir. Une gestion durable des infrastructures et de l'approvisionnement en eau potable commence avec une bonne compréhension des utilisations et tarifs payés par chacun des utilisateurs, particulièrement les gros.

6. **Le compteur d'eau est un outil de mesure qui ne doit pas être déployé de manière uniforme à travers le Québec.** Dans le secteur des ICI, il est indispensable pour pouvoir cibler les gros préleveurs, même à partir de l'aqueduc, au cas où une situation de stress hydrique exige une réduction rapide de la consommation d'eau. Dans le secteur résidentiel, le compteur d'eau représente un outil parmi d'autres pour sensibiliser les citoyens à adopter des comportements responsables en matière d'économie d'eau potable.
7. **La protection de l'eau en amont facilite la responsabilité des municipalités à fournir de l'eau potable à leur population.** La réduction de la consommation d'eau potable ne se traduit pas en une économie de coûts opérationnels pour les services d'eau. Comme mentionné, les coûts d'opération des services d'eau sont essentiellement fixes, liés à la gestion d'infrastructures lourdes. En revanche, plus les ressources en eau sont de bonne qualité et sont maintenues à de bons niveaux, moins il en coûte à la municipalité en frais de filtration d'eau et en recherche des sources d'approvisionnement. Ainsi, les municipalités et le gouvernement du Québec ont tout intérêt à encourager une consommation responsable de l'eau et une protection adéquate de l'eau et des milieux humides et hydriques dans l'environnement.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente. Nous vous invitons à communiquer avec notre organisme pour toute question ou pour tout suivi relatif aux enjeux que nous vous soumettons.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

L'équipe d'Eau Secours